

Burundi : Des goulots d'étranglement dans l'approvisionnement en médicaments

@rib News, 18/02/2014 â€“ Source Xinhua L'ONG Observatoire de l'action gouvernementale (OAG) a organisÃ© mardi un atelier de rÃ©flexion sur le systÃ©me d'approvisionnement, de distribution et de gestion du mÃ©dicament au Burundi au cours duquel il a Ã©tÃ© dÃ©montrÃ© que la chaÃªne d'approvisionnement du mÃ©dicament connaÃ®t de vÃ©ritables goulots d'Ã©tranglements avec toutes les consÃ©quences qui s'en suivent. Selon le Dr Emmanuel Gikoro, qui a fait une consultance sur cette chaÃªne d'approvisionnement, le principal goulot est liÃ© aux retards de paiement aux structures de soins. Pour lui, "le fonctionnement des structures de soins est complÃ©tement hypothÃ©quÃ© par les arriÃ©rÃ©s de l'Etat qui ont atteint un niveau insoutenable avec plus de 7 milliards de Fbu (prÃ©s de 4 millions de dollars) pour les seuls 4 hÃ´pitaux de rÃ©fÃ©rence de Bujumbura". Il s'agit du Centre Hospitalo-universitaire de Kamenge (CHUK), de l'HÃ´pital Prince RÃ©gent Charles, de l'HÃ´pital Militaire de Kamenge et de la Clinique Prince Louis Rwagasore. Les consÃ©quences qui en dÃ©coulent sont multiples, Ã savoir notamment les salaires des personnels qui deviennent de plus en plus difficiles Ã honorer, les remboursements des crÃ©dits du personnel, les cotisations Ã l'Institut National de SÃ©curitÃ© Sociale et Ã la Mutuelle de la Fonction Publique qui sont sans cesse diffÃ©rÃ©es, les fournisseurs qui ne sont plus payÃ©s et qui n'accordent plus de crÃ©dit, ce qui entraÃªne des ruptures de stock. "Comme consÃ©quence, des patients, surtout les catÃ©gories des personnes qui bÃ©nÃ©ficient de la gratuitÃ© des soins, se plaignent beaucoup quand les prestataires de soins les envoient chercher/ acheter du mÃ©dicament dans des pharmacies privÃ©es. Pour certains d'entre eux, suite au manque de la cure complÃ©te, la maladie se complique et peut conduire Ã la mort", a dÃ©plorÃ© le consultant E. Gikoro. Pour amÃ©liorer la situation, le consultant propose de concevoir et de mettre en place un systÃ©me pÃ©renne de financement de la santÃ© telle qu'une mutualitÃ© universelle, de mettre en place une AutoritÃ© Nationale de RÃ©gulation du secteur des mÃ©dicaments et autres substances connexes et de lui doter des moyens suffisants et enfin, de mettre en place un laboratoire de contrÃ´le de qualitÃ© performant et reconnu.